RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Collège Marcel Aymé
Dagneux

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Année scolaire : **2025/2026**

Numéro de séance : **01**

Date de convocation : **25 septembre 2025**

Présidence : **Anne ANTONI**

Secrétaire de séance : **Karine SPADILIERO**

Quorum : **13**

Nombre de présents : 16

Ordre du jour du conseil d'administration du jeudi 25 septembre 2025

1- APPROBATION

1.1 Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 1er juillet 2025

2- VIE PÉDAGOGIQUE

2-1 Bilan de rentrée
2-2 Bilan du chef d'établissement
2-3 Évaluations nationales de 6ème, 5ème et 4ème

3- AFFAIRES FINANCIÈRES

3-1 DBM
3-2 Conventions, contrats, chartes
3-3 Sorties, voyages
3-4 Attribution logement de fonction

4- QUESTIONS DIVERSES

Les questions diverses doivent être adressées par écrit au plus tard 48 heures avant la tenue du conseil d'administration

PRESENCE AU CONSEIL : séance du 25 septembre 2025

QUALITÉ	TITULAIRES					SUPPLÉANTS				
	Noms	Prénoms	P	A	E	Noms	Prénoms	P	A	E
I - ADMINISTRATION - Membres de droit										
Chef d'établissement, président	**1 ANTONI**	Anne	P							
Adjoint au chef d'établissement	**2 SPADILIERO**	Karine	P							
SecrétaireGénéral de l'EPLE	**3 DENANS**	Thierry	P							
Conseillèreprincipaled'éducation	**4 RODRIGUES**	Lise	P							
II - ÉLUS LOCAUX										
Collectivitéterritoriale de rattachement	**1 DAUBIE**	Romain			E	1 GAITET	Jean-Pierre			
Commune siège de l'établissement	**1 LAROCHE**	Elisabeth			E	1 TERRIER	Caroline			
	2					2				
OU sigroupement de communes :										
Groupement de communes	**1 RACCURT**	Andrée	P			1				
Commune siège	**1 SAUVEYRE**	Isabelle			E	1 DULAC	Alain	P		
III - PERSONNALITÉS QUALIFIÉES										
Si membresadministration = 4	**1 BOISTARD**	Jérôme			E					
Total du premier tiers										
IV – ÉLUS DES PERSONNELS DE L'ÉTABLISSEMENT										
Personnels d'enseignement et d'éducation	**1 MORNARD**	Catherine			E	1 FRANCO de MEDINACELI	Clément			E
	2 CARIDADE	Célia			E	2 RUETSCH	Jérôme			
	3 MORELLON	Virginie	P			3 REYNARD	Mélanie	P		
	4 POURHADI	Thibault	P			4 QUASEVI	Laurent			
	5 DUTRIEVOZ	Hélène	P			5				
	6 GOULIER	Elsa	P			6				
Personnels administratifs, sociaux et de santé, techniques, ouvriers et de service (PATOSS)	**1 PAGE**	Laetitia	P			1 EL BOROMI	Rachida			
	2 BARRAUD	Catherine	P			2 BENKHELIFA	Badr Eddine			
Total du deuxième tiers										
V – ELUS DES PARENTS D'ELEVES	**1 LOIZEIL**	David	P			1 LOIZEIL	Edwige	P		
	2 MOUNARD	Stéphane			E	2 STEVENON	Elodie			
	3 SARRAZIN	Isabelle			E	3 BRAS	Lydie			
	4 FISZER	Stéphanie	P			4 SAVIGNAC	Stéphanie			
	5 PIGUET	Yoann				5 LAMBERT	Virginie			
	6 SORCE	Soraya				6 ROUSSEAUX	Laetitia			
- ELUS DES ELEVES	**1 BARMES**	Louise			E	1 KOCAURLU GRIMA	Louise			
	2 ROUSTIT EUZET	Jules				2 BEIGBEDER	Rafael			
Total du troisième tiers										
Total membres du CA	**16**	**Quorum**	**13**					2		

Signature du président du conseil

A. Antoni

Signature du secrétaire de séance

K. Spadiliero

I- APPROBATION

Après avoir vérifié que le quorum était atteint : 16 personnes à l'ouverture
Après désignation du secrétaire de séance : Karine Spadiliero, Principale adjointe
Mme Anne ANTONI, présidente, ouvre de la séance à 17h19
Membre invité : Amelyn LOIZEIL, vice-présidente du CVC

La Principale souhaite la bienvenue à Mme Karine Spadiliero, Principale adjointe, qui a pris ses fonctions en cette rentrée scolaire.
Elle excuse des représentants du personnels, absents en raison de mutation vers d'autres lieux géographiques. Elle remercie M. Pourhadi de sa présence, qui en dépit d'une mutation, est venu assister à ce CA.

1. Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 1er juillet 2025

Présentation / contexte

Mme la Principale demande au conseil d'administration s'il y a des remarques concernant le PV de la séance du 27 juin 2024.

Commentaires / débats : RAS
Une représentante des personnels à fait la remarque qu'une phrase était laissée en suspens page 4 : « je souhaite une belle poursuite à Mme Martin dans ». Il faut comprendre : « Je souhaite à Mme Martin une belle poursuite dans ses futures fonctions ».
De même, page 14 lire « fonctionnement hybride » et non « hygride ».

Avec ces corrections, mise au vote.

Résultats du vote : 16 "pour", 0 "contre", 0 "abstention".

Retraits à l'ordre du jour
néant

Ajouts à l'ordre du jour :
néant

QUESTIONS DIVERSES
Des représentants des parents d'élèves
- 1 question

Bal des 3ème :
- ⇨ Pouvez-vous nous communiquer les effectifs au bal des 3èmes de 2024/2025 (voir sur même les années précédentes si l'information est disponible) avec la répartition garçons / filles ?
- ⇨ Se ferme-t-on à d'autres possibilités en créant une commission BAL des 3ème ou une commission plus factuelle de type ''commission fin d'année des 3ème'' serait-elle envisageable ?

- 1 remarque

II - VIE PEDAGOGIQUE

2-1 Bilan de rentrée

Présentation / contexte
Mme la Principale ouvre le conseil d'administration en remerciant les présents pour leur engagement.

Concernant un aspect plus **pédagogique**, Mme la Principale précise que tous les **personnels** de l'établissement sont nommés et les **postes** pourvus, à l'exception du poste d'assistante sociale. Cela va rapidement devenir problématique si aucun recrutement n'est effectué.

Au niveau climat scolaire, les dérives majeures ont été réalisées par des parents d'élèves qui se sont montrés vulgaires avec l'agent d'accueil, menaçants ou ont refusé de respecter le protocole d'accueil.

Pas de précision sur les travaux, car ils ont été suspendus en raison de l'absence du chargé de suivi des travaux, M. Charvet, qui est parti en cours d'année scolaire. La Principale et le SG d'EPLE vont rencontrer son successeur, M. Hollwarth le 03 octobre. Entre temps, hormis des urgences, la liste des travaux demandés est restée non traitée.

La principale présente ensuite la **structure** actuelle de l'établissement :

Niveau	Effectifs estimés Nov 24		Effectifs prévus Juin 25	Nombre de divisions prévues	Effectifs actuels 17/09/2025	Élèves par classe
6ème	146		160	6	**162**	26-27
5ème	131	136 6ème	137	5	**135**	27-28
4ème	130	138 5ème	141	5	**140**	28-29
3ème	126	142 4ème	125	4	**124**	25-26

Soit un total de **561 élèves**

Commentaires / débats :
Le collège reçoit des demandes d'inscription suite à des emménagements sur secteur. Une question à surveiller de près, car le collège ne pourra pas grossir davantage avec les locaux actuels : un taux d'occupation des salles de 100% sur certaines demi-journées. La question est partagée avec l'inspection académique et le département. La Principale espère qu'une réunion aura lieu bientôt pour accompagner le collège au mieux.
Un représentant des parents d'élèves demande des précisions sur les dérogations vers le collège de Montluel. Il est répondu que seules les demandes de dérogations pour fratrie ont été acceptées sur le niveau 6è. Sur les autres niveaux, des dérogations ont été acceptées. La Principale précise qu'elle a indiqué au Département que la demande des parents qui habitent à quelques minutes à pieds du collège Montluel s'entend : cela évite des frais de demi-pension et des temps de transport conséquents. Cela n'est pas en accord avec le bien-être des enfants, même s'il est compréhensible que le souhait soit que les enfants d'un secteur soient dans le collège de secteur.
La Principale poursuit en disant que le service de demi-pension fonctionne bien pour le moment, en grande partie grâce à l'aménagement du service, en permettant à plusieurs classes d'aller déjeuner dès 11h30.

Pour information.

2-2 Bilan du chef d'établissement

Présentation / contexte
Comme les années précédentes, les divers services / personnels ont été associés afin d'avoir un bilan le plus exhaustif possible.
La Principale précise que ce bilan est un outil de pilotage interne. Il est partagé uniquement avec la hiérarchie. La principale tient à ce qu'il soit le plus complet possible, et elle remercie ses personnels de leurs retours, en particulier Mme la CPE qui fait un remarquable travail de suivi chiffré, permettant ainsi au collège de bénéficier d'indicateurs chiffrés pertinents. L'envoi du document a exigé une forte compression PDF, ce qui explique que certains documents aient pu être moins lisibles, sans pour autant altérer la compréhension de l'ensemble, certains visuels étant parfois présents en tant qu'illustrations.
Les représentants des parents d'élèves ont fait un travail de relecture très attentif : les coquilles, mots oubliés, erreurs d'année scolaire, etc. ont été corrigés.
La Principale fait lecture aux membres du CA des remerciements : « Nous avons apprécié la qualité du bilan de l'année scolaire qui était très complet. Merci à l'ensemble du personnel et du corps professoral pour ce bilan, le travail au quotidien auprès de nos enfants pour qu'ils puissent évoluer dans les meilleures conditions au sein du collège. Merci pour la mention sur les excellentes relations avec les représentants de parents. »

Commentaires / débats :
En réponses aux questions / remarques remontées :
Professeur de russe : l'année passée, Mme Denisova a pris ses fonctions mi-septembre. C'était bien le seul poste non pourvu, comme le bilan l'indique.
Contrat d'objectifs : en attente de consignes académiques.
La précision de l'utilisation d'un compte FranceConnect personnel est importante : ce mode de fonctionnement est plus complexe, chronophage et impose à un personnel un mélange des genres.
Les dépôts de plainte ont été mentionnés pour indiquer que les relations entre personnels et responsables légaux est parfois très conflictuelle. Le collège n'a aucune obligation de communication sur le sujet, la volonté était d'indiquer une triste réalité. Depuis ce début d'année, 3 responsables légaux se sont montrés grossiers, voire insultants, avec l'agent d'accueil, ce qui a nécessité des reprises, rendez-vous. Mais le dépôt de plainte reste une option en en fonction de la gravité des propos ou en cas de récidive des mêmes responsables légaux.
Formation des délégués : titulaires et suppléants sont formés, un livret pour chaque titulaire.
Passages infirmerie : pas d'ordre de grandeur plus proche de la réalité à fournir. Les locaux de l'infirmerie ont été mis aux normes PMR l'été passé. L'IDE ne voit pas tous les 6è faute de temps : elle tente de les voir hors temps scolaire, afin d'éviter de prendre sur les temps de cours, cela complexifie la fluidité des convocations des élèves. L'IDE précise qu'elle voit les élèves par ordre de priorité des situations.
Informations préoccupantes : pas de chiffre fourni. Là encore, l'objectif est d'indiquer une tendance. Le fait qu'il y ait plus d'IP explique également pourquoi certaines familles sont braquées.

Un représentant des parents demande si le bilan pourra être diffusé aux futurs parents élus. Il est répondu qu'une fois qu'il sera approuvé (avec prise en compte des délais légaux), cela pourra être fait : la Principale répète toutefois que ce document n'a pas à être largement diffusé.

Un représentant des personnels demande si le Protocole de Traitement alternatif des Violences Scolaires s'est réuni au collège. Il est répondu par la positive, pour 2 situations. Ce protocole peut être utilisé uniquement en cas de dépôt de plainte élève / élève. Les deux situations font l'objet d'évaluations régulières. En cas de reprise des violences, l'affaire sera traitée judiciairement.

Une représentante des personnels ajoute que la décision collective de couper les discussions Pronote jusqu'aux vacances de la Toussaint est liée aux messages peu amènes de certains représentants légaux. La Principale ajoute que de son point de vue, la rentrée est bien plus sereine, ce qui est confirmé par les enseignants. Les courriels reçus par le secrétariat sont bien rédigés et la communication semble bien fonctionner. Après les vacances d'automne, les enseignants qui le souhaitent pourront rouvrir les discussions, tout en se réservant la possibilité de les couper en cas de mauvaise utilisation.

Une représentante des personnels précise qu'en interne, il faudrait préciser aux enseignants que les bilans qu'ils rédigent sont annexés au bilan du chef d'établissement, car tous n'en ont pas conscience. Cette demande est prise en compte.

Résultats du vote : 16 "pour", 0 "contre", 0 "abstention".

2-3 Evaluations nationales de 6ème, 5ème et de 4ème

Présentation / contexte
Les évaluations nationales sont obligatoires cette année pour les classes de 6è, 5è et 4è. Elles ont été organisées sur des créneaux de 2h par classe afin que le temps de connexion à la session informatique et la passation se déroule dans de bonnes conditions, du 08 septembre au 30 septembre 2025 et jusqu'au 03 octobre 2025 pour les classes de 5ème.

Les classes de 6èmes et de 4èmes ont deux épreuves distinctes Mathématiques et Français, chacune de 50 minutes ainsi qu'une épreuve de fluence en Français d'une minute par élève. Les élèves sont pris en charge par leur professeur de français et parfois en complément Mme Martin, professeure documentaliste pour effectuer la passation.

Les classes de 5ème ont une épreuve regroupant Maths et Français pour une durée de 50 minutes avec une épreuve de fluence d'une minute par élève également.

Les passations terminées, un bilan de positionnement sera fait pour chaque élève en Maths et Français afin de pouvoir cibler le niveau des élèves et apporter les remédiations nécessaires et transmis ensuite aux familles.

Un bilan plus complet sera réalisé en CA, à l'issue des passations.

Commentaires / débats :
Une représentante des personnels ajoute que les évaluations nationales prennent beaucoup de temps pour des résultats qui ne sont pas toujours exploitables. Cela impacte de plus le fonctionnement des groupes, qui vivent un démarrage compliqué, les groupes n'étant que rarement au complet (les évaluations se faisant par classe). Elle adresse ses remerciements à la vie scolaire qui a également aidé au niveau logistique quand Mme Martin n'était pas disponible. Madame la CPE dit que cela sera transmis.

Pour information.

III –AFFAIRES FINANCIERES

Mme la Principale laisse la parole à M. le SG d'EPLE quant aux points suivants.

3-1 DBM

DBM pour information

Présentation / contexte

M. le SG d'EPLE explique que cette DBM de type 32 vise à pouvoir mener les projets pédagogiques souhaités par le collège. Les crédits Pass Culture ayant été revus, les deux projets prévus avant les vacances de décembre ne pourront plus être intégralement financés. De ce fait, le projet concernant les classes de 6è, sur la prévention du harcèlement, sera financé via la ligne du CESCE. Le projet concernant les classes de 4è, avec la compagnie Pickles, sera financé via le Pass culture. Il s'agit de financer sur les fonds de roulement l'atelier de théâtre pour une classe de 4è, dont le coût s'élève à 540 euros.

MINISTERE : Education Nationale

Académie : LYON
Exercice : 2025

Ordonnateur : Anne ANTONI
Comptable assignataire : HUBERT PATRICIA

Etablissement : 0011142L
COLLEGE MARCEL AYME DAGNEUX
chemin de marigneux
BP711
01120 DAGNEUX

DEPARTEMENT :
AIN

Pièce B8.1
DBM VOTE

Décision budgétaire modificative soumise au vote du conseil d'administration			
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
	OUVERTURES DE CREDITS	PRÉVISIONS DE RECETTES	DIFFÉRENCE RECETTES-DÉPENSES
Activité pédagogique	115 403.22	100 531.86	-14 871.36
Vie de l'élève	14 926.75	14 626.75	-300.00
Administration et logistique	155 393.40	143 375.40	-12 018.00
Total services généraux (1)	**285 723.37**	**258 534.01**	**-27 189.36**
Restauration et hébergement	282 118.12	281 736.75	-381.37
Bourses nationales	20 409.00	20 409.00	0.00
Total services spéciaux (2)	**302 527.12**	**302 145.75**	**-381.37**
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT (1) + (2)	**588 250.49**	**560 679.76**	**-27 570.73**
SECTION OPERATIONS EN CAPITAL			
Opérations en capital	**11 990.88**	**0.00**	**-11 990.88**

MINISTERE : Education Nationale

Académie : LYON
Exercice : 2025

Etablissement : 0011142L
COLLEGE MARCEL AYME DAGNEUX
chemin de marigneux
BP711
01120 DAGNEUX

DEPARTEMENT :
AIN

Pièce B8.2
DBM VOTE

Ordonnateur : Anne ANTONI
Comptable assignataire : HUBERT PATRICIA

Décision budgétaire modificative soumise au vote du conseil d'administration

PREVISIONS BUDGETAIRES

SECTION DE FONCTIONNEMENT

	DEPENSES				RECETTES			
	Rappel des crédits ouverts (Budget initial + DBM exécutoires)	Proposition du chef d'établissement	Total des crédits ouverts	Cadre reservé aux Autorités de Contrôle	Rappel des recettes admises (Budget initial + DBM exécutoires)	Proposition du chef d'établissement	Total des prévisions de recettes	Cadre reservé aux Autorités de Contrôle
Activité pédagogique	114 863.22	540.00	115 403.22		100 531.86	0.00	100 531.86	
Vie de l'élève	14 926.75	0.00	14 926.75		14 626.75	0.00	14 626.75	
Administration et logistique	155 393.40	0.00	155 393.40		143 375.40	0.00	143 375.40	
Total services généraux (1)	**285 183.37**	**540.00**	**285 723.37**		**258 534.01**	**0.00**	**258 534.01**	
Restauration et hébergement	282 118.12	0.00	282 118.12		281 736.75	0.00	281 736.75	
Bourses nationales	20 409.00	0.00	20 409.00		20 409.00	0.00	20 409.00	
Total services spéciaux (2)	**302 527.12**	**0.00**	**302 527.12**		**302 145.75**	**0.00**	**302 145.75**	
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT (1) + (2)	587 710.49	540.00	588 250.49		560 679.76	0.00	560 679.76	

Résultat prévisionnel	**-27 030.73**	**-540.00**	**-27 570.73**
CAF ou IAF	**-25 176.86**	**-540.00**	**-25 716.86**

SECTION OPERATIONS EN CAPITAL

OPERATIONS EN CAPITAL	11 990.88	0.00	11 990.88		0.00	0.00	0.00	
Total dépenses et recettes inscrites au budget	**599 701.37**	**540.00**	**600 241.37**		**560 679.76**	**0.00**	**560 679.76**	

MINISTERE : Education Nationale

Académie : LYON
Exercice : 2025

Etablissement : 0011142L
COLLEGE MARCEL AYME DAGNEUX
chemin de marigneux
BP711
01120 DAGNEUX

DEPARTEMENT :
AIN

Pièce B8.3
DBM VOTE

Ordonnateur : Anne ANTONI
Comptable assignataire : HUBERT PATRICIA

Décision budgétaire modificative soumise au vote du conseil d'administration

Rappel de la section de fonctionnement

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	588 250.49	560 679.76
	Résultat prévisionnel	**-27 570.73**

Tableau prévisonnel de financement

	Emplois	Ressources
Opérations d'investissement	11 990.88	
IAF	**25 716.86**	**0.00**
Aliénation ou cessions immobilières		**0.00**
Prélèvements sur fonds de roulement	**0.00**	**37 707.74**
Total	**37 707.74**	**37 707.74**

Montant du fonds de roulement

Montant au dernier compte financier	Prélèvements déjà autorisés	Prélèvement proposé	FDR estimé
152 821.01	**37 167.74**	**540.00**	**115 113.27**

Date de saisie : 17/09/2025 Réf : ATELIER PEDAGOGIQUE PICKLES Opération n°20 Type opération : 32 - Prélèvements sur le fonds de roulement

N° Ligne	Service	Domaine	Activité	Compte	Libellé	Ouvertures de crédits Rappels	Ouvertures de crédits Modifications	Ouvertures de crédits Totaux	Prévisions de recettes Rappels	Prévisions de recettes Modifications	Prévisions de recettes Totaux
1	AP	RESPAD	0ACTEURS		Activité pédagogique REUSSITE SCOLAIRE ET PARCOURS ADAPTES ACTEURS DE DEMAIN	0.00	540.00	540.00			

Commentaires / débats : RAS

Résultats du vote : unanimité : 16 "pour", 0 "contre", 0 "abstention".

3-2 Convention, contrat, chartes

3-2-1. Convention cadre

Présentation / contexte

Il s'agit d'une convention cadre incontournable, qui décrit le fonctionnement entre la collectivité territoriale, le département de l'Ain, et les collèges.

Le collège a attendu avant de la présenter, en raison des nombreuses annexes / documents références, qui n'ont pas de valeur juridique, peuvent évoluer et donc amener des discussions, voire des désaccords. La direction académique et le Département ont échangé et se sont mis d'accord pour présenter la convention sans les annexes. Il est maintenant demandé à tous les collèges de la présenter en CA.

Le CA se prononce donc sur la convention qui a été envoyée, sans ses documents de référence, afin de régulariser la situation.

Commentaires / débats :
Un représentant des parents demande si la convention cadre est la même pour tous les collèges de l'Ain : il est répondu par la positive.
Un représentant des personnels demande quels sont les points d'achoppement des annexes. La Principale donne quelques exemples, tout en ajoutant que seule la convention est soumise au vote. Le représentant des personnels demande si cette convention cadre est en lien avec la loi 3DS qui revoit le rôle des SG d'EPLE. Il est répondu par la positive. Le représentant des personnels demande un vote à bulletin secret.

Résultats du vote : 03 "pour", 06 "contre", 07 "abstention".

3-2-2. Convention avec l'atelier relais, Montluel

Présentation / contexte

Il s'agit d'une convention « traditionnelle » en cela qu'elle est présentée tous les ans au CA : l'atelier relais est un dispositif implanté au sein du collège Emile Cizain de Montluel. Il y a 4 sessions de 4-5 semaines dans l'année, qui concernent quelques élèves, sélectionnés sur dossier par une commission. L'atelier relais s'adresse à des jeunes en perte de repères scolaires afin d'éviter le décrochage.

Commentaires / débats :
Un représentant des parents demande si la convention est nominative : il est répondu que la convention permet le partenariat entre les deux collèges. Par la suite, un dossier individuel est rédigé pour chaque élève concerné, pour étude en commission.
Résultats du vote : unanimité : 16 "pour", 0 "contre", 0 "abstention".

3-2-3. Partenariat avec ARCIS

Présentation / contexte
Ce partenariat concerne la chorale du collège. Il s'agit de valider l'adhésion à l'association et le partenariat entre cette dernière et la chorale du collège afin de fournir une salle en mesure d'accueillir la représentation de notre chorale au mois de juin, ainsi que les assurances nécessaires.

Le projet s'intitule « **Swing United » :** un projet qui célèbre les grandes voix et les styles qui ont marqué, tel la pop, le jazz, la soul. Dans un esprit résolument swing et groove, la chorale revisite des titres emblématiques pour créer un concert fédérateur et éclectique. Au programme, vous entendrez des oeuvres interprétées par les plus grandes voix : Aretha Franklin, Marvin Gay, Amy Winehouse et Claude Nougaro par exemple.

Adhésion : 130,00€

Commentaires / débats : RAS

Résultats du vote : unanimité : 16 "pour", 0 "contre", 0 "abstention".

3-2-5. Contrat CONIBI

Présentation / contexte
M. le SG d'EPLE explique que cette convention permet le recyclage des cartouches de toner, gratuitement, grâce à des accords entre les fournisseurs de copieurs et CONIBI. Elle est signée pour 4 ans.

Commentaires / débats :
Une représentante des personnels indique que cela vient alimenter le parcours EDD.

Résultats du vote : unanimité : 16 "pour", 0 "contre", 0 "abstention".

3-2-6. Contrat ORAPI

Présentation / contexte
M. le SG d'EPLE explique qu'ORAPI fournit le collège en produits d'entretien. Les centrales de dilution demandent un entretien précis. Ce service était gratuit jusqu'à présent.

Commentaires / débats :
Suite à une question posée par une représentante des parents, il est répondu que chaque déplacement sera facturé 80 euros HT, en cas de problème ou pour de la maintenance préventive.

Résultats du vote : unanimité : 16 "pour", 0 "contre", 0 "abstention".

3-3 Voyages et sorties

3-3-1 Séjour au Futuroscope

Présentation / contexte

3 jours, 2 nuitées en hôtel. Pour tous les élèves de 4ème, soit 141 élèves. Besoin de 10 accompagnateurs.

Exploitation pédagogique par différentes disciplines (dont sciences, mathématiques, français) : certaines séquences de sciences sont traitées sur place et ne seront donc pas faites au sein du collège.

Dates : du 03 au 05 mars 2026

Coût : 230 euros / élève

Une fiche par projet

Intitulé du projet : Voyage au Futuroscope. Pilote du projet : Mme Morellon
Prévoir 10 accompagnateurs (V.Morellon, M.Reynard, V.Leclercq, L.Quasevi, L.Page, O. Dury, E. Goulier, J.Pons, S.Lesaux, V.Traclet, A. Weiss ?) vu le nombre d'élèves (142)

Axe(s) du projet d'établissement :
AXE 1 : Parcours avenir : travail sur l'engagement des élèves, développer la curiosité et l'esprit critique
AXE 2 : Parcours santé : découverte d'un dysfonctionnement du système nerveux
Parcours Citoyen : amener les élèves à devenir des citoyens libres et responsables : sensibilisation au handicap
Parcours EDD : amener les élèves à devenir des citoyens libres et responsables
AXE 3 : Parcours culturel et artistique : découverte d'un lieu culturel. Imaginer sa ville de demain.
Thématique(s) : l'image, la planète Terre, le développement durable, le corps humain et la santé, la réalité virtuelle

Niveau(x) de classe concerné : 4ème Nombre de classes : 5 soit 142 élèves.

Objectifs pédagogiques et /ou éducatifs :
-Sensibiliser les élèves aux techniques de l'audiovisuel, aux comportements responsables face à la santé et à l'environnement.
-Acquérir des notions sur l'image (l'optique), l'histoire de la Terre et le système solaire (formation de notre système solaire, évolution de la biodiversité jusqu'à aujourd'hui), la fiction en français avec les œuvres de Jules Verne, le corps humain et santé : le système nerveux, la commande du mouvement (récepteur, nerfs moteur et sensitif, effecteur) et le développement durable : la transition énergétique, l'impact des activités humaines sur l'environnement et le climat.
Parcours avenir : découverte de différents métiers visibles ou invisibles
Autonomie, apprendre autrement, travail de groupe, sens des responsabilités, organisation de son temps : domaine 2 et 3 du socle de compétences…

Trimestre 1 :
Actions : Constitution des dossiers, mise en place d'un échéancier, inscriptions

Trimestre 2 :
Actions : exposition bruit pour sensibiliser sur la perception de l'environnement, repris lors de l'attraction « Les yeux grand fermés »
Prévoir séjour pendant une période de vacances scolaires d'une autre zone soit les 3-4-5 mars 2026. Vendredi pas cours car arrivée tardive le jeudi soir.
Attractions : les yeux grands fermés, dans les yeux de Thomas Pesquet, chocs cosmiques, la vienne dynamique, Dynamic, l'extraordinaire voyage, Antarctica, les chasseurs de tornades. Les élèves visitent le site par classe et complètent un livret à rendre en fin de séjour. Ce livret sera repris en classe pour noter la trace écrite sur le cahier.

Trimestre 3 :
Actions : Reprise du livret pour noter les savoirs dans le cahier.

Production finale : exposé oral, écrit, spectacle, exposition, débat, powerpoint
Trace écrite dans le cahier, exposition ; Reprise de certaines données pour le projet
Classe APAC

Evaluation du projet : bilan et perspectives
Notation des livrets, commentaires des élèves.

COLLÈGE MARCEL AYMÉ

BUDGET SORTIE/VOYAGE SCOLAIRE
FUTUROSCOPE

ANNÉE SCOLAIRE
CA DU 25/09/2025 ACT

BILAN FINANCIER

Intitulé du projet:	Sortie Futuroscope de POITIERS
Dates :	du mardi 3 mars jeudi 5 mars 2026
Objectif pédagogique	"Sensibiliser les élèves aux techniques de l'audiovisuel, aux comportements responsables face à la santé et à l'environnement. Acquérir des notions sur l'image (l'optique), les techniques du cinéma, la biodiversité, le système nerveux, l'histoire de la Terre et le système solaire, la transition énergétique, le développement durable..."
Classes concernées	4ème
Nbre de participants (élèves)	141
Nbre d'accompagnateurs	10
Nbre total élèves + accompagnateurs:	151
Nom du responsable	Madame MORELLON

BUDGET (OBLIGATOIREMENT EQUILIBRE)

DEPENSES	INITIALES	nbre Ptcp	/élève	BILAN	RECETTES	MONTANT	BILAN
Transport	10 200,00 €	151	67,55 €		SUBVENTIONS DIVERSES :	- €	
					conseil départemental	- €	
Hébergement	16 880,00 € - 1 030,00 €	151	104,97 €		DONS :	- €	
					FCPE	- €	
ATELIERS	6 992,00 € - 460,00 €	151	43,26 €		Participation des familles	32 430,00 €	
Assurance annulation	1 569,95 €	141	11,13 €		CONTRIBUTION COLLEGE	2 179,87 €	
Frais de dossier	32,00 €	151	0,21 €		participation accompagnateurs		
taxe de sejour	20,00 €	10	(2,00€) accomp.		SURCOUT LIÉ A LA RÉDUCTION DU NOMBRE D'ÉLÈVES PARTICIPANTS A CHARGE DU COLLÈGE		
frais admin divers/copies	405,92 €	141	2,88 €			- €	
TOTAL DEPENSES	**34 609,87 €**		**230,00 €**	**- €**	**TOTAL RECETTES**	**34 609,87 €**	**- €**

MONTANT INITIAL / ELEVE	230,00 €	
MONTANT DEFINITIF / ELEVE	- €	
MONTANT INITIAL ACCOMPAGNATEURS	2 179,87 €	*217,99 €*
MONTANT DEFINITIF ACCOMPAGNATEURS	- €	

ORDRE DE RECETTE PARTICPATION DES FAMILLES	32 430,00 €
PRÉLÈVEMENT SUR FONDS DE ROULEMENT EPLE	- €
ANNULATION DE RECETTE	32 430,00 €

Signature du chef d'établissement

M. le SG d'EPLE précise que l'assurance annulation sera prise via la MAIF, afin de couvrir le séjour et le transport.

Commentaires / débats : RAS

Vote sur le principe du voyage

Résultats du vote : 14 "pour", 2 "contre", 0 "abstention".

Vote sur le budget prévisionnel

Résultats du vote : 14 "pour", 1 "contre", 1 "abstention".

3-3-2 Voyage en Allemagne

Présentation / contexte :

4 jours, 3 nuitées, pour des élèves de 6è et de 5è. Le collège se groupe avec le collège de Montluel.

Nombre exact d'élèves encore inconnu, donc absence de budget provisoire.

Dates : du 26 au 29 mai 2026

FICHE PROJETS 2025-2026 Date :23.09.25

Voyage organisé en partenariat avec le collège Emile Cizain de Montluel

Intitulé du projet : Ville verte et Forêt Noire
Pilote du projet :Mme Mornard (+ deux enseignants)

Axe(s) du projet d'établissement :
Axe 3.2 Favoriser l'ouverture à l'international
Thématique(s) : Nature , culture et écologie

Niveau(x) de classe concernés : 6ème/5ème (35 à 40 élèves)

Objectifs pédagogiques et /ou éducatifs :
- Mettre en œuvre ses acquis linguistiques (hébergement chez l'habitant) et s'ouvrir aux différences culturelles
- Développer son autonomie
- Découvrir des innovations en matière d'écologie

Programme
-découverte de Freiburg
- visite de l'écoquartier de Freiburg
- visite de l'écomusée de Gutach
- visite d ' Europapark
- questionnaires-bilan ou d'observation

Préparation
Trimestre 3 : - préparation linguistique ciblée en cours
- recherches (à la maison) sur les lieux au programme des visites

Production finale : exposition au CDI + compte-rendus individuels

Evaluation du projet :
Bilan :compte-rendu individuel (récit ou diaporama)

Perspectives :on peut espérer que ce voyage servira de tremplin pour un séjour plus long (du type échange individue)

La Principale indique que ce voyage scolaire qui concerne les 6è/5è est ancré dans l'établissement : Il a lieu tous les deux ans, en alternance avec un échange qui concerne les niveaux 4è et 3è.

Commentaires / débats : RAS

Vote sur le principe du voyage scolaire :

Résultats du vote : unanimité : 16 "pour", 0 "contre", 0 "abstention".

3-4 Attribution logement de fonction

Présentation / contexte

Mme Spadiliero, principale adjointe, a pris ses fonctions le 1er septembre 2025. Elle occupe le logement de fonction attribué à la fonction de principale adjointe.

Un état des lieux d'entrée a été réalisé.

Pour information.

IV –QUESTIONS DIVERSES

Une question et une remarque ont été déposées :

Représentant des professeurs :
Néant.

Représentant des parents d'élèves :
Bal des 3èmes :

- ⇨ Pouvez-vous nous communiquer les effectifs au bal des 3èmes de 2024/2025 (voir sur même les années précédentes si l'information est disponible) avec la répartition garçons / filles ?
- ⇨ Se ferme-t-on à d'autres possibilités en créant une commission BAL des 3ème ou une commission plus factuelle de type ''commission fin d'année des 3ème'' serait-elle envisageable ?

En réponse : Mme Rodrigues a pris le temps de faire les comptes, sur les deux années qu'elle a en visuel :
* **bal 2023-24 (mardi 02 juillet)**

Effectifs: 3e1 total 20 élèves (13 garçons + 7 filles)
3e2 total 17 élèves (10 G + 7 F)
3e3 total 13 élèves (4 G + 9 F)
3e4 total 18 élèves (10 G + 8 F)
3e5 total 17 élèves (7 G + 10 F)
Total 85/ 117 élèves soit 72,5 % du niveau 3e participant au bal.
Total 51,8% de garçons et 48,2% de filles.

* **bal 2024-25 (vendredi 27 juin)**

Effectifs: 3e1 total 18 élèves (5 garçons + 13 filles)
3e2 total 22 élèves (10 G + 12 F)
3e3 total 14 élèves (3 G + 11 F)
3e4 total 15 élèves (4 G + 11 F)
Total 69/ 112 élèves soit 61,5 % du niveau 3e participant au bal.
Total 32% de garçons et 68% de filles.

La commission proposée a bien pour objectif d'organiser le bal des élèves de 3è, avec les outils créés ces deux dernières années, avec des personnels, parents, élèves volontaires. Le bal des 3è prend tout son sens car l'événement clot les 4 années de collège : les élèves l'attendent avec impatience. Si d'autres projets sont souhaités par les élèves de 3è, ils pourront en faire part via les élus au CVC. Les candidatures sont en train d'être recensées, avant élection. Le CVC a besoin de porter des projets souhaités par l'ensemble des élèves du collège : l'organisation du bal prenait beaucoup de temps et empêchait de pouvoir se projeter sur d'autres choses.

Une remarque des représentants des parents d'élèves :
Pour information, certains élèves de 3ème ont éprouvé des difficultés de concentration lors du DNB fin juin liés aux fortes chaleurs.
Le collège en est conscient : les salles ont été choisies en fonction de leur exposition, mais en raison du grand nombre d'aménagements, l'exposition n'est pas toujours idéale. Cependant, le Ministère vient de communiquer les dates du DNB 2026, sur 3 jours, avec des épreuves majoritairement le matin, en raison des possibles canicules : vendredi 26 matin, lundi 29 journée et mardi 30 matin.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à **18h41**.

La présidente de séance

COLLÈGE Marcel AYME LA PRINCIPALE 01120 DAGNEUX

Anne ANTONI

La secrétaire de séance

COLLÈGE MARCEL AYME K. SPADILIERO Principale Adjointe 01120 DAGNEUX

Karine SPADILIERO

Dagneux, le 26 septembre 2025